Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 9

Artikel: La première école d'Arzier-et-le-Muids
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192821

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maison vide, où manque, en ses moindres détails, la présence vivante et douce de la femme, une maison morne, impersonnelle, aux aspects froids d'hôtel meublé. Mon valet de chambre, qui lit le journal dans le salon, se lève et vient à ma rencontre : il me regarde avec cet air de compassion insolente qui est, pour nos domestiques, la revanche de leur infériorité sociale, et prononce cette phrase prévue, fatale, éternellement la même : « Madame est au cercle ! »

L'heure du dîner sonne ; elle n'est jamais là. Elle arrive en retard d'une heure, avec une mine dédaigneuse, pleine de sous-entendus, une mine de femme qui vient de dire du mal des hommes. On se met à table. On mange un potage froid, un rôti brûlé, des sauces innommables. La conversation est à l'avenant du dîner : ni confiance, ni abandon, ni tendresse. Jamais elle ne me demande comment vont mes affaires ou si j'ai quelque ennui dont elle pourrait me consoler. Elle se contente de me débiter à tort et à travers les potins de son Cercle : les présentations, les démissions, les brouilles, les batailles... car il arrive à ces dames de se crêper le chignon, comme à la halle !

De temps en temps, ma femme interrompt ses confidences pour lâcher une bouffée... car elle fume ! C'est une habitude qu'elle a prise au Cercle et qu'elle transporte dans mon salon. Tu sais que j'ai renoncé au tabac tout exprès pour lui faire plaisir. Aussi juge de ma fureur, chaque fois qu'avec un geste d'adolescent mal élevé elle me tend son étui de cigarettes russes, et que, sur mon refus très sec, elle prononce d'un ton farceur et calme : « La fumée ne vous incommode pas, au moins ? »

Te voilà, mon cher Paul, au courant de mon existence... Et ce qu'il y a de plus triste en tout celà, c'est que je ne prévois pas la fin de mes ennuis !... »

La première école d'Arzier-et-le-Muids.

On nous communique un ancien manuscrit donnant comme suit l'extrait d'une ordonnance bernoise du 16 mai 1632, concernant la fondation d'une école à Arzier-et-le-Muids.

Extrait concernant la pension du maître d'école d'Arzier tiré de mot à mot de son original allemand.

Dautant que la commune d'Arzier et le Muids en est réduite qu'aucun rière le dit lieu ne sait ny lire ni écrire, et accause de leur rude ignorance il ne se peut trouver aucun capable d'assister en Justice ; qu'est la cause que Messeigneurs les Boursiers Roman et Banderets ont trouvé bon qu'il soit entrenu au dits lieux un Maître d'Ecole, lequel puisse la leurs Enfans instruire en la Crainte de Dieu, et choses de leur Créance, et les adresser à lire et à écrire, ce que mes dits Très honorés Seigneurs, après avoir entendu du Seigneur Baillif de Nyon ce que la dite commune veut contribuer pour l'entretient du dit Maître d'Ecole rière la dite Paroisse d'Arzier conjoinct le dit Muids avec le dit Arzier au dit lieu il lui soit donné de pension savoir tous les quart temps deux Couppes de Messel et dix florins d'argent et annuellement un demi char de vin Rouge que le Seigneur Baillif de Bonmont lui devra delivrer pour le mettre en ses comptes à Leurs Excellences.

La dite commune selon son offerte devra fournir un convenable logis, avec un Jardin pour le dit Maître d'Ecole et entretenir le dit logis à leurs dépens comme aussi de fournir le dit Maître d'Ecole de bois selon sa nécessité

Item la dite commune devra délivrer au dit Maitre annuellement soixante florins, et afin que cette œuvre puisse obtenir son effet, le dit Seigneur Baillif de Nyon devra se pourvoir de quelque idoine personne pour l'exercice de la dite Ecole, et l'y introduire et retenir, donnant ordre que la dite Ecole soit bien exercée et les enfans assiduellement a i celle adviser ce que plus outre pouvoir rière la dite commune combien chaque chef de famille soit qu'il ait des enfans ou non, faudrait encore contribuer en argent.

HOCHE-QUEUE

par Auguste Geoffroy.

I

Je l'ai encore là devant les yeux comme si notre première rencontre datait d'hier, je l'ai encore là devant les yeux, le pauvre Bernard.

J'avais été demandé pour questions de service militaire à la place de Langres, et très heureux de la bonne tournure qu'avaient pris les choses, encore plus heureux de quitter cette triste garnison, je descendais, aussi vite que mes jambes et la raideur de la côte le permettaient, vers la gare où aucune fumée inquiétante, aucun coup de sifflet avertisseur ne me criaient encore de me hâter.

Devant moi marchait rapidement un brigadier forestier dont je ne voyais bien que le dos il est vrai, mais dont la tournure ne me semblait pas inconnue Il allait, il allait, bravant la bise qui nous fouettait avec de la neige fondue, le corps en arrière, la tête droite, le képi vert à galon d'argent sur l'oreille, soutenant d'une main sa petite carnassière que dépassait le manche de la hachette réglementaire, et s'appuyant de l'autre sur une canne d'épine durcie au feu. Ses longues guêtres de toile blanche étaient boutonnées haut sur un pantalon de gros drap, la blouse bleue était neuve, le col de chemise qui rayait le cou de son empois, fort propre ; le fonctionnaire avait gardé de l'armée cette tenue si décente, si fière dans sa simplicité, qu'emporte le soldat en la quittant.

Je ne me trompais pas ; quand j'eus rejoint mon précurseur au guichet des billets, je reconnus mon lieutenant de mobiles pendant les terribles mois de l'hiver de 1870-71. Il n'était à cette époque que simple garde, mais les hommes ayant passé d'une façon régulière et sans reproches par l'instruction des casernes étaient si rares, que du sergent de chasseurs Bernard on avait fait, par vote unanime, le lieutenant Bernard pour la compagnie de mon canton natal.

Et il le méritait. Malgré dix ans écoulés, je revoyais la grande route blanche, la ferme abandonnée où nous étions installés en éclaireurs le 8 décembre, la campagne endormie dans le brouillard ; j'entendais toujours le galop des uhlans et nos funèbres réflexions en causant au lieutenant. Je revoyais surtout sa mâle et bonne figure, ses yeux bleus si énergiques et si doux, sa longue moustache blonde tombant en arrière du menton, et j'entendais mieux que le son de ma propre voix celui de la sienne en me répondant : « Que voulez-vous, c'est le devoir ; je m'en irai sans inquiétude et sans regrets. Notre petit bien restera à ma vieille mère qui me suivra bientôt et qui s'attend à tout. Mon père est déjà mort soldat. » A ce moment, sa parole était caressante, humble malgré son grade, à cause de notre position sociale différente ; puis tout à coup il m'avait serré la main en y glissant une lettre, et bondissant par dessus un fossé, avait crié : « Aux armes ! »

De leur pas automatique, les Prussiens avançaient lentement sur la grande route blanche ; les casques formaient une ligne jaune presqu'immobile sur la rouille des bois dépouillés, à l'horizon.

Ces minutes en face de la mort, on ne les oublie jamais ; elles créent une parenté d'adoption, la parenté française. Combien nous en avons encore de ces fils de laboureurs, héros sans le savoir, et du sang desquels on peut s'avouer ! Quand dix minutes plus tard, le lieutenant était tombé sur un tas de cailloux, la cuisse trouée, il rougit la poussière aussi noblement qu'eût pu le faire un Montmorency. On l'emmena prisonnier.

Bernard, échappé d'Allemagne, avait repris du service dans l'armée de la Loire ; et pour la seconde fois, il était tombé à Loigny, lardé de vingt coups de baïonnette, mais sans lâcher un drapeau bavarois.

L'envie s'était tue quand le fils de la veuve Bernard avait reparu au village avec la croix de la Légion d'honneur ; les mains avaient serré la sienne, et plus d'une mère avait pleuré en regardant sa fille.

Je pris un ticket de circonstance et nous montâmes ensemble dans une troisième, couleur amadou, de la Compagnie de l'Est. En cinq minutes, je sus toute son histoire ; il était si expansif, si affectueux, ce cher Bernard, si content surtout de pouvoir me parler sans gêne, c'est-à-dire avec la familiarité respectueuse qu'il sentait lui appartenir dans nos rapports. J'étais devenu le lieutenant selon le monde et lui le troupier.

Pensez-donc ! était-ce une chance ? On venait de le nommer brigadier à la maison Forestière de Monthiers-aux-Bois, le seul poste qu'il ambitionnât. Son ami Richardot, encore un de nos officiers de la mobile, était lui-même brigadier aux Oseraies, à deux lieues, leur finages se touchaient. Le chalet était presque neuf, son prédécesseur l'ayant habité juste trois ans pour sécher les plâtres ; le jardin était créé, fumé, il n'y avait plus qu'à semer. L'inspecteur était vraiment un brave homme ; il s'était souvenu que le brigadier avait encore sa mère, une vieille mère qui était pour lui le foyer, la femme, les enfants, le bonheur tranquille et la force dans l'exil, d'une profession dangereuse et solitaire, une vieille mère qui aurait suivi son enfant en Afrique s'il eût fallu, mais qui cependant désirait, pour la paix de ses derniers ans, ne